

CFDT – CFE-CGC – CFTC – CGT – FO – SIA

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DE LA REUNION AU MINISTERE 11 juillet 2008</p>

Pour le Ministère : C. Tardieu, Directeur Adjoint du cabinet, M. Roques, Conseillère Sociale, M.C. Labourdette, Conseillère Musées, nommée au Conseil des Ministres de ce jour, Directrice des Musées de France.

Pour la DMF : I. Avon, Département des professions et des personnels.

Pour la RMN : E. Ziegler-Perthuisot, Administratrice Adjointe, J.C. Debande, Directeur des Ressources Humaines.

Pour les OS : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SIA.

§§§§§§§§

Il nous a été précisé que :

La RMN devait exercer ses missions dans une totale sécurité juridique et un climat pacifié avec les différents opérateurs de l'Etat.

M. Tardieu a rappelé qu'il souhaitait prendre le temps de la réflexion et ne voulait pas passer en force.

- Le Ministère confirme le projet de filialisation des activités commerciales. Mme Ziegler-Perthuisot s'est engagée à présenter aux élus du comité d'entreprise, en septembre, les avancées de l'étude menée avec un cabinet d'avocats, un cabinet de conseil en stratégie et une banque.
- Les salariés amenés à rejoindre les trois futurs EPA (Fontainebleau, Picasso et Sèvres) devraient être transférés dans les mêmes conditions que leurs homologues des musées d'Orsay et de Guimet en 2004.
- La filialisation de l'agence photographique n'a pas de sens à ce stade de la réflexion.
- Le rapprochement de la RMN et du CMN (Centre des Monuments Nationaux) n'est actuellement pas une priorité.

A la demande des organisations syndicales, M. Tardieu s'est engagé à rédiger une *feuille de route* définissant le cadre et les missions de la RMN.